

questions, ne se lassant jamais des interrogations, s'évertuant à expliquer un point obscur, interrompant, au besoin, le fil de sa leçon pour venir au secours d'un distrait ou d'un retardataire. Tout en tenant ses élèves à distance, il savait discerner l'ivraie du bon grain et au jour de l'examen l'étudiant studieux trouvait un protecteur dans le professeur de physiologie dont l'impartialité fut toujours au-dessus de tout soupçon.

Chose singulière, quoique assez commune dans la profession, en dépit de son incontestable compétence comme spécialiste le Dr Simard ne fut pas un praticien à grande clientèle. Trop modeste, se défiant de ses forces, ennemi de ces artifices qui attirent et retiennent le client, il sut se contenter de l'*aurea mediocritas* du poète, sans jamais songer que son inépuisable charité était trop souvent mise à contribution. Ses livres, ses études, ses cours, sa clinique suffisaient à son ambition.

De 1883 à 1903, le Dr Simard fit partie du Bureau médical à titre de représentant de l'Université Laval; il en occupa le fauteuil présidentiel pendant un terme, 95 — 98. Durant ces vingt années tous ses efforts tendaient à relever le niveau des études médicales et des études préparatoires à l'étude de la médecine. Sa longue expérience comme professeur, ses connaissances variées des questions relatives à l'éducation professionnelle et classique lui auraient une autorité spéciale sur ces sujets. Les intérêts professionnels n'échappaient pas non plus à sa vigilante attention. Les règlements du Collège des médecins étaient en bonne partie son œuvre. Prenant une part active aux débats, il savait défendre ses opinions avec vigueur et même opiniâtreté lorsque la discussion touchait aux privilèges universitaires. S'il avait le courage de ses convictions, même quand il les savait impopulaires, par contre, personne ne savait se rendre de meilleure grâce à l'évidence et admettre avec la plus sincère bonhomie qu'il s'était trompé.

Enfin, tout mouvement ayant pour but d'améliorer la position du médecin au point de vue scientifique ou professionnel trouva toujours chez lui un généreux encouragement. Ainsi lorsque fut fondée la société médicale de Québec, loin d'invoquer son âge et ses états de services comme légitimes excuses pour s'abstenir, il en accepta la présidence. Le premier rendu aux séances, il participait à toutes les discussions et stimulait les volontés défaillantes par son enthousiasme communicatif.

Pour continuer ses traditions de talent brillant et d'inlassable labeur, le vénérable Doyen laisse à l'Université Laval deux fils: l'abbé Henri Simard, professeur d'astronomie, et le Dr Arthur Simard, professeur d'anatomie pratique.

A ce dernier, en particulier, nous offrons l'expression de nos vifs regrets et de nos sympathiques condoléances.

Dr L. J. SIROIS,
de St-Ferdinand d'Halifax.